



RN10 - Phase 1 : démolition du pont Cachin

Après la mise en service du pont provisoire, le pont Cachin sera déconstruit du mardi 17 août au soir jusqu'au matin du jeudi 19 août.

La première phase du chantier touche à sa fin, dans les délais prévus. La démolition du pont Cachin, fortement symbolique pour tous les Trappistes, marque une étape importante dans ce dossier lancé il y a plusieurs décennies. Le projet de couverture de la RN10, qui va recoudre notre ville, est bel et bien engagé.

Comme il s'y était engagé auprès de vous, Monsieur le Maire Ali Rabeh et l'équipe municipale ont tenu à vous informer directement de l'avancée du chantier de la RN10, mené par les services de l'État (la DIRIF : Direction des routes d'Île-de-France), et de ses impacts sur notre vie quotidienne

Le déroulement de la démolition :

Afin de limiter les impacts sur la circulation dans Trappes et sur la RN10, la démolition commencera de nuit.

Les horaires ci-dessous sont donnés à titre indicatif et pourront évoluer en fonction des conditions.

Le 17 août, de 23h à environ 2h30 :

- Préparation du chantier, fermeture des routes concernées, balisage, mise en place des protections...

De 2h30 à 13h :

- Démolition par technique de « grignotage » de la partie centrale du pont.
- Démolition des culées du pont (parties situées de part et d'autre du tablier du pont et qui supportent le poids de

l'ouvrage).

- Démolition des différents éléments annexes.

De 13h jusqu'au matin du 19 août :

- Évacuation des gravats, nettoyage, balisage, remise en place des éléments nécessaires à la circulation.

Nuisances sonores et poussières

La démolition principale, à partir de 2h30, entraînera des nuisances sonores dans le périmètre immédiat du chantier.

Comme sur l'ensemble des phases du projet, la Ville et la Direction des routes d'Île-de-France sont particulièrement vigilantes quant aux conséquences des travaux.

Des mesures de réduction des nuisances sonores et des émissions de poussière seront donc prises pour limiter la gêne.

Découvrez les déviations mises en place :

À partir du mardi 17 à 22h, la portion de la RN10 allant de la Commanderie des Templiers (Élancourt), jusqu'au carrefour du Pavillon Bleu sera fermée à la circulation. La DIRIF mettra en place des déviations.

Pour les automobilistes devant traverser Trappes, cette déviation privilégie les grands axes secondaires (D912 et D58 dans la zone d'activités) afin de limiter la gêne pour les Trappistes.



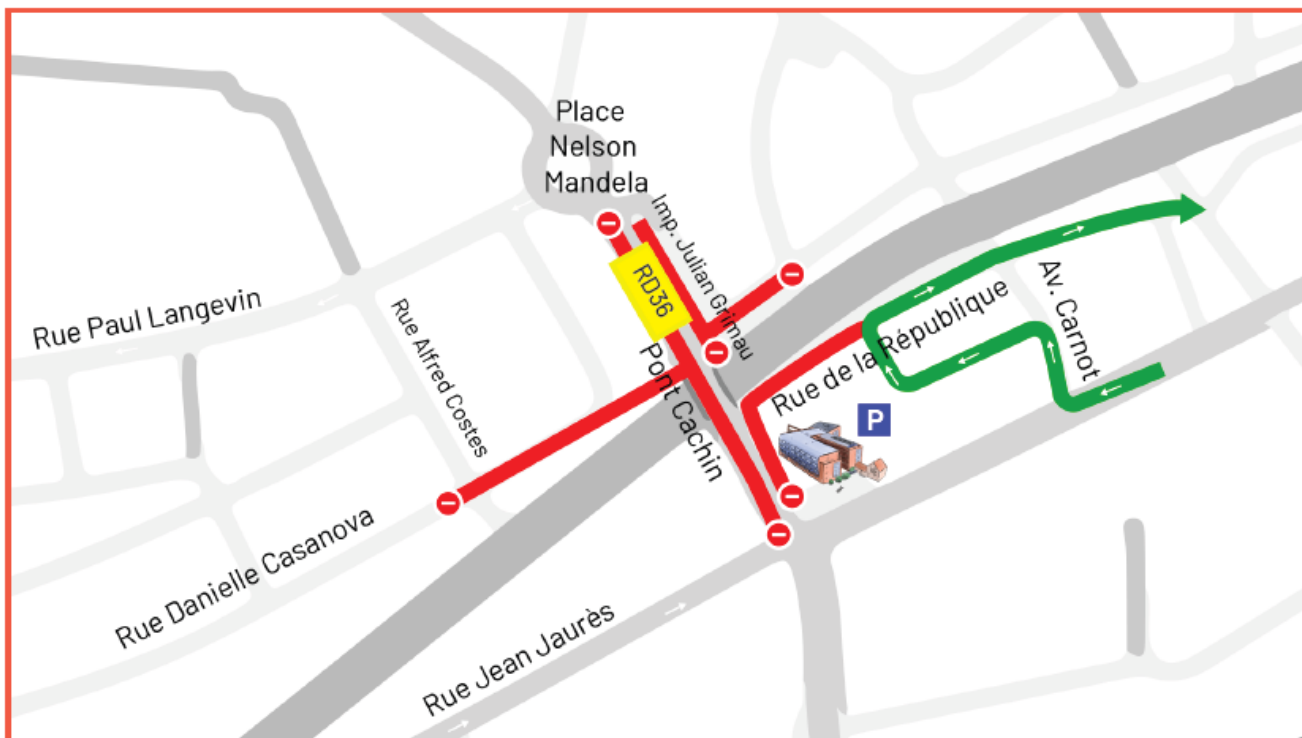
Fermeture de la RD36 durant 36 H

Dans le centre de Trappes, pour assurer la sécurité à proximité du chantier, seront fermées à la circulation :

- la portion de la RD36 entre la place Nelson Mandela et la mairie,
- une partie de la rue Casanova,
- la rue de la République,

- l'impasse Grimau.

Le parking de la mairie et la résidence Carnot seront accessibles via l'avenue Carnot qui sera ouverte à la circulation pour l'occasion et mise en sens unique. Accès depuis la rue Jaurès.



Début de la phase 2 en octobre : cet automne débutera, l'aménagement du nouveau carrefour giratoire au niveau du Pavillon Bleu. Nous vous tiendrons bien sûr informé(e) de l'avancée des travaux.

Retrouvez le détail du projet et tenez-vous informé(e) des avancées [ici](#)

Une question sur les aménagements ? Contactez la Ville : projet.rn10@mairie-trappes.fr

Adresse

78190
78190

Document(s)

[RN_10_Info_ndeg2_-_aout_2021.pdf](#)

Liens utiles

[Enfouissement de la RN10](#)